



# Promenade commentée du cimetière des Joncherolles



Syndicat Intercommunal du  
**Cimetière**  
des Joncherolles



Reportez-vous au plan d'ensemble à la fin de la plaquette pour retrouver le lieu de prise de vue des photos.



## Les grandes étapes d'une mutation

02

### Aux origines du projet

03

### Un paysage composé

05

Architecture, art et paysage : une invitation à la méditation

05

Crématorium, funérarium : l'architecture du passage

07

Les sépultures du cimetière paysager : l'expression du temps

09

Les ressources de l'art : les Trois Parques, le Dodécaèdre,  
les portes de l'Au-delà, les mosaïques.

11

## Un patrimoine en évolution

15

### Enrichir et requalifier l'offre funéraire

16

Le jardin du souvenir

16

Intégration urbaine et gestion naturelle

18

## Plan d'ensemble : parcours patrimoine

22

# Les grandes étapes d'une mutation





VOIR PLAN  
L16



# Aux origines du projet

Le cimetière des Joncherolles est, avec les cimetières du Parc à Clamart et de la Fontaine Saint-Martin à Valenton, l'un des trois grands cimetières intercommunaux conçu par l'architecte et urbaniste Robert Auzelle (1913-1983).

Il est aussi l'un des grands cimetières paysagers de la région parisienne et le premier à avoir été équipé, après le Père-Lachaise, d'un crématorium en 1978.



C'est en 1958, afin de créer un espace spécifique pour l'implantation d'un cimetière sur le lieu dit « les Joncherolles » que les communes de Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen et Villetaneuse s'associent et fondent le syndicat intercommunal des Joncherolles. La commune d'Épinay-sur-Seine rejoint le syndicat en 1972.

Le terrain destiné à la nécropole implanté sur deux communes, Pierrefitte-sur-Seine et Villetaneuse, couvre à l'origine 36 hectares. Le projet définitif porte sur une surface de 25 hectares dont les deux tiers (16 ha) correspondent à la première tranche de réalisation. Il est l'œuvre de Robert Auzelle, associé aux architectes Pierre Léry, Hector Patriotis et à leur collaborateur Jean-Claude De Conti.

Le premier projet est daté de 1958. L'opération, rapidement suspendue, reprend au début des années 70. L'inauguration du cimetière a lieu le 4 avril 1977. En 1978 est inauguré le crématorium, puis en 1981 la maison funéraire. Le cimetière sera ensuite agrandi en 1995 puis rénové successivement en 2004 et 2008 .

Depuis 2012, d'importants travaux ont été engagés afin d'offrir aux familles de meilleurs services et mettre en valeur le patrimoine paysager et architectural, créé par Robert Auzelle.



**Robert Auzelle** (1913-1983) est internationalement reconnu pour la qualité de ses réflexions sur l'architecture et l'urbanisme. Il est l'auteur de l'ouvrage *Dernières demeures*, qu'il publie à compte d'auteur en 1965 mais aussi de nombreux articles et conférences sur le sujet funéraire. Diplômé de l'École nationale des beaux-arts en 1936 et lauréat de l'institut d'urbanisme de Paris en 1942, il mène une brillante carrière privée et publique, comme urbaniste pour l'État et comme enseignant, qui lui vaut de nombreuses récompenses.

On lui doit plusieurs opérations de logements parmi lesquelles la cité de la Plaine et le quartier Trivaux à Clamart. Il travaille sur de nombreux plans directeurs d'urbanisme en France et à l'étranger (Quimper de 1947 à 1953, Papeete en 1950, Porto et Aveiro, de 1957 à 1970, Gênes, de 1963 à 1966). À partir de 1958, il est urbaniste et architecte en chef de la ZUP de Vélizy-Villacoublay, où il réalise des habitations et des bureaux avec l'architecte et urbaniste Ivan Jankovic. De 1959 à sa mort en 1983, il assume la charge d'Urbaniste et Architecte-conseil de l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense. Il publie des centaines d'articles et de nombreux ouvrages, dont la remarquable *Encyclopédie de l'urbanisme* (1951-1968) avec Ivan Jankovic.

# Un paysage composé

## Architecture, art et paysage : une invitation à la méditation



01

Le site des Joncherolles ne réunit *a priori* aucune condition favorable à l'établissement d'un lieu d'inhumation. Situé en contrebas de la RN 1, longé de voies de chemin de fer, le paysage est entouré de lignes à haute tension, de zones d'activités et d'habitations de type grand ensemble d'un côté et de pavillons de l'autre côté. Les études de sol imposent la réalisation d'un maillage de drains pour assécher un terrain occupé par des maraîchers et des joncs. Ces diverses contraintes conduisent pourtant Robert Auzelle « à affirmer une volonté d'exister en soi qui donne, malgré la médiocrité de l'entourage, un sentiment de puissance et de majesté<sup>1</sup> ». 01

La composition adoptée est structurée selon un schéma rigoureux. Une trame de 7 x 7 m régit l'ensemble du site. Elle permet de s'affranchir de la configuration complexe du terrain, de fractionner le site en unités autonomes et de conférer au parcours une régularité qui contraste avec le tissu urbain hétérogène.

Pour éviter la monotonie et l'aspect déplaisant des champs de sépultures traditionnels, l'architecte crée des aires d'inhumation indépendantes, contenues dans une ossature puissante renforcée par de grandes allées. En les surélevant, il modifie totalement la perception du cimetière. Le visiteur qui traverse la nécropole ne perçoit pas les monuments funéraires, en dehors des sépultures en secteurs paysagers. Seuls des *tumuli* couverts de végétation et des séries de vallonements s'offrent à son regard. 02

<sup>1</sup> Robert Auzelle, « Cimetière intercommunal des Joncherolles », note de présentation dactylographiée de cinq pages, non datée, SIAF/CAPA, fonds Auzelle p. 2.





Le traitement architectural et paysager spécifique du secteur des enfeus et des ossuaires atténue l'homogénéité du tracé. La surélévation de leurs sols et de leurs volumes est mise en valeur par des plantations de peupliers d'Italie ou *robusta* qui contribuent à l'assèchement du terrain. La double rangée de peupliers **03**, formant le jardin du souvenir à l'arrière du crématorium, témoigne encore de cette puissance allégorique renforcée par la présence mythique des Trois Parques. **04**

La composition du cimetière témoigne d'une richesse spatiale et symbolique également conçue pour évoluer dans le temps. Le choix des essences d'arbres et d'arbustes, leurs modes de groupement ont fait l'objet d'un dessin précis et codifié. Les caveaux en sursol tout comme les enfeus **05** s'effacent aujourd'hui sous la végétation.

La simplicité rigoureuse des tracés a permis que des extensions se fassent sans trop de rupture (1995, 2001, 2009/2010). Après avoir imposé de lourdes contraintes au projet, l'omniprésence de l'eau, inscrite dans la toponymie du lieu, devient un symbole continu et fuyant, puissante allégorie de l'écoulement de la vie. L'eau suggère à Robert Auzelle une véritable poésie qui traverse et relie tous les espaces du cimetière paysager. Les bassins ainsi que les noues et fossés **06** guident le cheminement naturel de l'eau et participent au développement de la biodiversité.



## Crématorium, funérarium : l'architecture du passage



Les principaux bâtiments (crématorium, funérarium, administration, boutiques...) sont groupés au sud du terrain. L'ensemble forme une frontière symbolique qui dissimule la nécropole. Le traitement architectural des masses et les matériaux donnent aux édifices une cohérence et une unité que traduisent, dès l'entrée, les façades. **01**

Le crématorium, entièrement rénové en 2014, se distingue de l'ensemble par son caractère monumental. Il se développe sur deux niveaux abritant chacun une salle omniculte. Le rez-de-chaussée, à demi enterré, se compose d'une nef centrale flanquée d'une colonnade et de serres abritant des jardins intérieurs. Celles-ci se prolongent à l'étage supérieur et renforcent l'éclairage de la salle basse. **02**

Accessible par des rampes extérieures, la salle haute est éclairée par les larges baies vitrées des façades latérales. La lumière structure l'espace et les vitraux « font vibrer » les grandes poutres en béton. Ces coques industrielles sont employées à l'époque pour couvrir des entrepôts, usines et laboratoires. Avec 27 mètres de portée et 2,70 mètres de large, elles concilient économie et monumentalité. **03**

À l'extérieur, l'expression d'abri intemporel est mise en valeur par la création de closoirs placés à l'extrémité des coques. **04** Leurs gargouilles déversent l'eau de pluie dans de larges chéneaux, portés par des poteaux qui forment le portique monumental de la salle, la couverture des galeries et étayent les murs.



La préfabrication est ainsi étendue aux poteaux, murs, allèges... de béton et de briques (près de 200 éléments ont été fabriqués sur place). L'articulation des coques et des murs est réalisée par des couvre-joints en cuivre, en forme de goutte d'eau **05**. Pour Auzelle, c'est de cette rencontre de techniques et de matériaux qu'émanent la qualité architecturale et l'unité des édifices.

Selon Robert Auzelle, la « vigueur et la vitalité » de l'architecture s'opposent à l'expression puissante de l'écoulement de l'eau - donc du temps et du caractère inexorable de la mort - qui jaillit des gargouilles **06** (144 pour les coques, 19 pour les chéneaux) et anime l'architecture au rythme des averses.

L'écrivain Claude-Henri Rocquet (1933-2016) donne une synthèse poétique remarquable de cet ensemble :

« C'est ici le temple du passage. Nul ne l'habite.  
 Les jours de pluie, les torrents du ciel surgissent par la bouche de son toit.  
 Nul deux fois ne pleure au bord du même fleuve.  
 Au centre, le soleil absolu d'un feu.  
 Puis à la terre et au vent sans visage on fait remise de la cendre. »

*Claude-Henri Rocquet « architecture évoquée », in Robert Auzelle, À la mesure des hommes, Paris, Académie d'Architecture actualités - ed. Charles Massin, s. d. [1980], p. 284.*

## Les sépultures du cimetière paysager : l'expression du temps



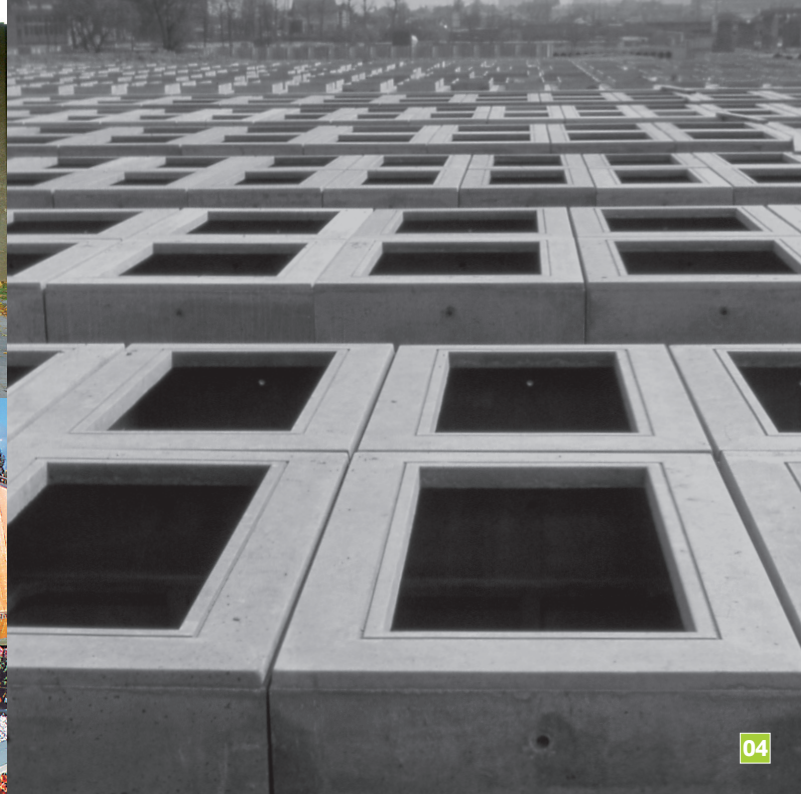
### Les divisions en sursol

La création de divisions de dimension réduite doit rappeler l'échelle des petits cimetières traditionnels et permettre le portage des cercueils sur une distance maximale de 35 à 40 mètres.

Robert Auzelle décline différents types de rangées, de plantations et d'équipements (fontaines **01**, bancs, poubelles dans ses projets et ses publications).

La singularité du cimetière des Joncherolles réside surtout dans le dispositif mis en place pour les aires d'inhumation en sursol. Les concessions sont réparties sur des levées de terre dont la surélévation est franchement affirmée (de 2,50 à 3 mètres environ) **02**. Les talus périphériques sont engazonnés et plantés régulièrement à leur sommet de haies, arbustes et arbres.

Chaque «champ mortuaire» (divisions) est accessible aux visiteurs et aux véhicules de service par des rampes en béton brut dont le traitement simple et monumental contraste avec la végétation. **03**



Ce choix de composition, dicté par les contraintes géologiques, est aussi à rapprocher de la mission d'urbaniste conseil du secteur de La Défense que Robert Auzelle assure dès 1959. Comme aux Joncherolles, il y explore la création d'un sol artificiel et le développement de solutions industrielles massives. Des rangées de caveaux préfabriqués **04**, un mode de sépulture qu'Auzelle a longtemps rejeté, sont simplement posées sur le sol naturel préalablement équipé d'un drainage superficiel. Un carré expérimental confirme rapidement la viabilité du système à condition de bénéficier pour les parties à remblayer des décharges contrôlées des entreprises routières œuvrant dans le secteur. Cette méthode de drainage, courante pour les terrains plats de Hollande et d'Allemagne du Nord, semble utilisée ici pour la première fois en France. 200 000 m<sup>3</sup> de remblais ont été réalisés en 14 mois.

Le dédoublement des niveaux de sols permet la coexistence d'usages différents, la promenade dans un parc et le recueillement.

La faible largeur des rampes d'accès aux sépultures occasionne des dégâts sur les murs et perturbe le recueillement des cortèges. Ce désordre est en partie lié à l'impossibilité de faire adopter un mode spécifique de transport qui avait été expérimenté, sans succès, à Clamart : des petits véhicules électriques **05**, comme ceux utilisés à l'époque dans les aéroports, devaient conduire les défunts jusqu'à leur dernière demeure.

Lents, silencieux, non polluants et d'un encombrement réduit, ils ne perturbent pas l'échelle du paysage et sont adaptés au calme des cérémonies et à l'organisation des cortèges.



## L'ossuaire nécrologe : enfeus, columbarium, ossuaire

L'ensemble formé par le groupement des enfeus (caveaux en sursol), des columbariums et de l'ossuaire est une pièce essentielle du fonctionnement du cimetière, de sa composition et de sa symbolique. **01**

Il correspond au programme d'ossuaire nécrologe qu'Auzelle explore dès le début des années 40. Lieu d'une mémoire collective «vivante» du cimetière, il doit idéalement associer les restes et les noms des défunts et ainsi rendre sensible les liens qui unissent les générations au passé. Longtemps resté à l'état de projet, il est ici pratiquement réalisé et rappelle celui imaginé par Robert Auzelle pour le cimetière de Nevers.

Les enfeus **02**, également expérimentés dans les cimetières de Clamart, Valenton et Montfort-l'Amaury, forment des murs épais recouverts de végétation. Ils entourent l'ossuaire sur une trame carrée et sont destinés aux inhumations pour cinq ans de défunts pour lesquels les familles n'acquièrent pas de concession, soit aux personnes dépourvues de ressources suffisantes et pour partie aux caveaux provisoires.

Les ossuaires collectifs reçoivent les restes des enfeus et ceux relevés des concessions. A l'origine les cases, aujourd'hui affectées au columbarium, devaient servir d'ossuaires individualisés afin d'offrir aux familles « une certaine perpétuation du souvenir ». Le parti architectural affirme un « total dépouillement », le triple étagement de coques de longueurs variées, présentées sous des angles différents **03**, « accroît encore la puissance d'expression de cet ensemble ».



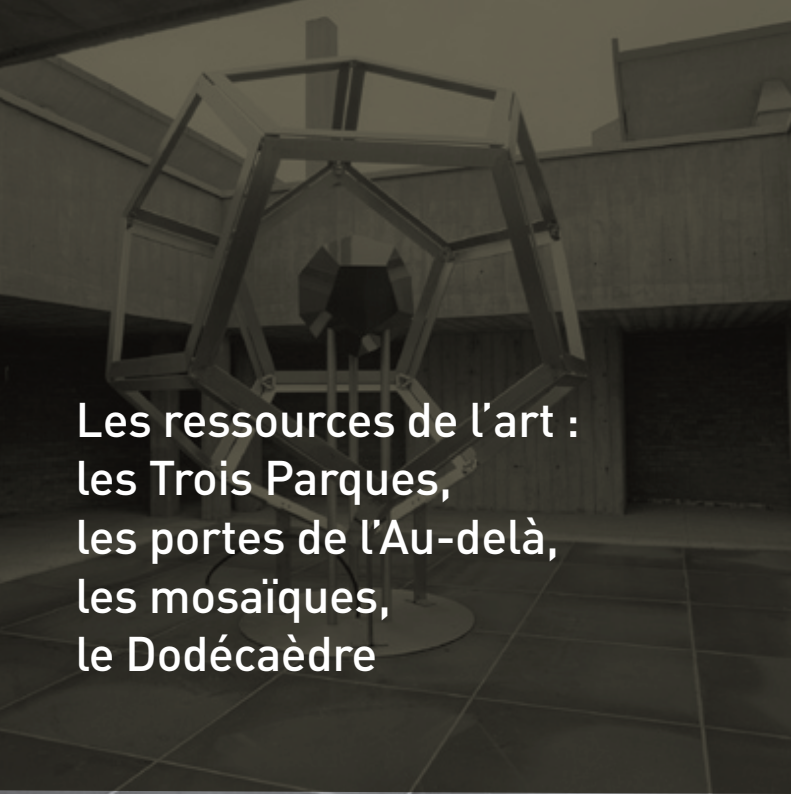
Ce site va être le dernier à faire l'objet d'une réhabilitation complète dans le cadre de la rénovation actuelle. En dehors de la restauration des structures en béton existantes, il s'agit de valoriser cet espace et de le rendre plus largement accessible grâce à des rampes pour les personnes à mobilité réduite. L'ensemble des emplacements du columbarium doit progressivement être équipé de portes en béton plus légères, aux arrêtes plus dessinées, sur lesquelles des plaques de dimensions homogènes, gravées au nom du défunt, pourront être posées.

La conception initiale des enfeus **04** impose aussi une intervention progressive. À l'origine, strictement dédié aux caveaux provisoires, fermés par des portes en inox **05**, et aux sépultures en terrain commun, les enfeus doivent pouvoir désormais accueillir des concessions ordinaires.

Enfin, le centre de l'ossuaire, occupé par le dodécaèdre, doit pouvoir véritablement assurer sa dimension publique et commémorative. Surélevé jusqu'à la dernière terrasse du columbarium, le dodécaèdre, longtemps méconnu et devenu inaccessible, marquera ainsi un nouvel espace de cérémonie collective. **06** (photomontage du projet)

Le rassemblement perpétuel des restes des sépultures dans un lieu unique exprime la communauté des morts à l'échelle des cinq communes. Il marque aussi le combat de Robert Auzelle pour qui c'est le cimetière qui doit être perpétuel et non les concessions individuelles.

C'est aussi une compression ultime des temporalités de la mémoire et de la décomposition que l'architecte spatialise.



Les ressources de l'art :  
les Trois Parques,  
les portes de l'Au-delà,  
les mosaïques,  
le Dodécaèdre



Tout au long de son œuvre, Robert Auzelle a accordé une place importante à l'art. Ses réalisations sont l'occasion de collaborations avec des artistes contemporains de renom. L'expression parfois abstraite des œuvres n'est pas toujours facile à faire accepter et il en appellera même à André Malraux pour défendre la réalisation des Âges de la vie du sculpteur Pierre Székely au cimetière de Valenton.

Aux Joncherolles, il renoue avec l'œuvre du sculpteur Maurice Calka à qui il a confié au cimetière de Clamart la réalisation d'un cippe monumental en béton couvert de signes du zodiaque dans quatre civilisations.

Une nouvelle fois, un thème non religieux signale dès l'entrée la destinée des lieux. Les Trois Parques de la mythologie romaine (Clotho, Lachésis et Atropos) filent, dévident et tranchent le fil des vies humaines et désignent métaphoriquement la vie, la destinée et la mort. **01**

Le thème de la destinée reste présent dans le parcours du site ponctué de symboles se rapportant aux éléments naturels comme le feu, la terre et l'eau. Cette expression symbolique est renforcée jusqu'au cœur des salles de cérémonie du crématorium grâce à la participation du peintre et architecte Atila Biro (1931-1987), qui conçoit les cartons des mosaïques intérieures **02** et extérieures de la grande salle, et du sculpteur Pierre Sabatier (1925-2003).





VOIR PLAN  
S21



Ce dernier, qui collabore aussi à Valenton, réalise les portes d'entrée monumentales en lave émaillée **03** et les portes de l'Au-delà **04** dont le métal argenté et rugueux s'oppose aux matériaux plus austères de la salle basse.

### Le Dodécaèdre **05**

Au centre de l'ossuaire, Robert Auzelle matérialise la réunion de tous les morts par un dodécaèdre, le plus parfait des cinq polyèdres platoniciens, auquel le philosophe attribuait « le pouvoir d'incarner l'univers global. » La sculpture est composée de deux volumes homothétiques : le premier, formé d'arêtes en acier inoxydable, enveloppe le second, un volume en granit noir de Suède taillé dans la masse.

L'ensemble est posé sur un socle de granit noir sur lequel s'écoulait une légère nappe d'eau. Pour Robert Auzelle, plusieurs interprétations sont possibles selon ses convictions philosophiques ou religieuses : « la représentation du matériel et du spirituel », « la volonté d'expression du dedans et du dehors et la matérialisation des contraintes », « l'imbrication et le dialogue de la forme matérielle et éphémère et de la pensée résiduelle qui se transmet à travers les générations » ou « l'apport des générations au fonds commun du savoir de l'humanité... ».

### Là encore, la poésie de C.H. Rocquet cristallise l'expérience du lieu :

« La mort n'était pas la nuit mais l'aube.  
J'eus affaire à des juges plus anciens  
que l'Égypte.

Les cornes et la bouche de leur masque  
se tournèrent ensemble vers mon cœur.  
Mon cœur, fragile et vivant comme un oiseau,  
courage ! Puisqu'il te faut traverser seul  
un désert de glace. »

*Claude-Henri Rocquet, « Architecture évoquée »,  
in Robert Auzelle, « À la mesure des hommes », Paris, Académie  
d'Architecture actualités - ed. Charles Massin, s. d. (1980), p. 286*

Un patrimoine en évolution

A black and white photograph of a modern architectural courtyard. In the foreground, a paved walkway leads towards a low, light-colored wall. To the right, a taller wall or structure is partially visible. In the background, a building with a grid-patterned facade and a dark, overhanging roofline is visible. The scene is captured in a minimalist, geometric style.



# Enrichir et requalifier l'offre funéraire



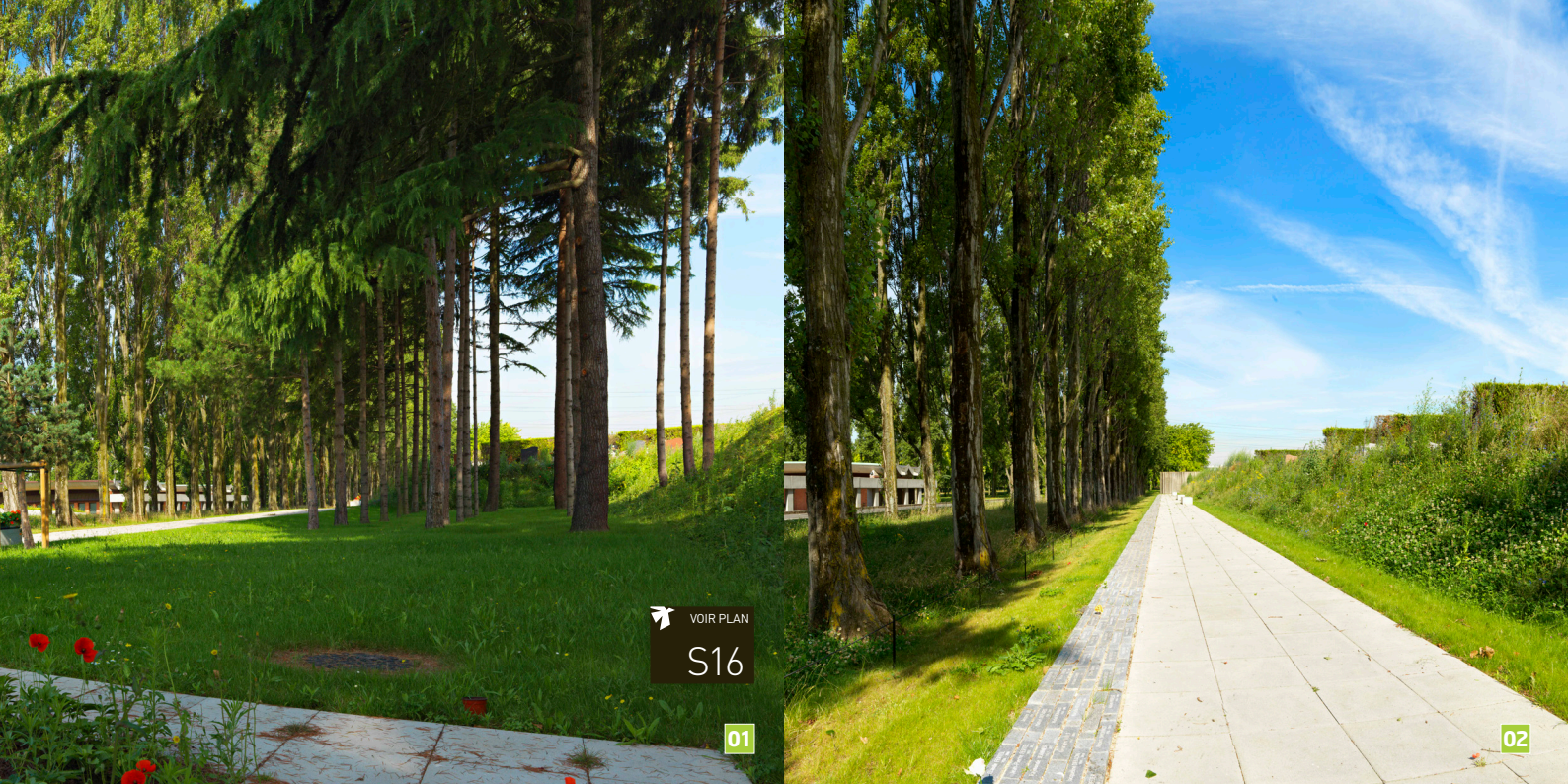
## Le jardin du souvenir

Le jardin du souvenir est un espace de dispersion des cendres. Sa dimension collective a été affirmée afin d'en faire un lieu de mémoire et de commémoration d'une communauté de défunts, à la fois solennel et apaisant.

Le double alignement de peupliers, arrivés à maturité, a conduit à réorganiser en 2015 le site et à enrichir les espaces de dispersion et de cérémonie. L'ancien puits de dispersion a été fermé et remplacé par un nouveau puits entouré de pierres massives et abrité par un bouleau. **01**

Un nouvel espace planté de graminées est équipé de micro-puits où les cendres peuvent être dispersées dans un rapport à la nature différent.

Ces deux aires d'inhumation sont liées à un espace de cérémonie pavé de larges dalles qui permettent aux familles de rendre un dernier hommage avant la dispersion des cendres.



À proximité, sous un vaste portique, un autre espace de cérémonie permet des commémorations à l'abri des intempéries.

À l'ombre des peupliers, au pied d'un long talus planté, une promenade est jalonnée de pierres mémorielles **02** et de grands bancs monolithiques. Elle invite à la méditation et à la contemplation face aux noms des défunts et aux anciens espaces de dispersion désormais sanctuarisés et recouverts d'une prairie.

Respectueuse de l'œuvre de Robert Auzelle et de la mémoire des lieux, cette composition s'inspire de références européennes reconnues pour leurs qualités (Suisse et Hollande notamment). Elle a aussi permis d'étendre les espaces plantés et de réduire les surfaces perméables des chaussées circulées.

En offrant une plus grande diversité d'équipements et une meilleure organisation des pratiques funéraires, le jardin du souvenir doit aussi permettre au site d'évoluer harmonieusement dans le respect des défunts.



## Intégration urbaine et gestion naturelle

### Un cimetière ouvert sur la ville

Longtemps mal desservi par les transports en commun et accessible par un nombre limité d'entrées publiques, le cimetière intercommunal des Joncherolles semblait coupé de son territoire. Malgré ses nombreuses qualités architecturales, urbaines et paysagères, le cimetière était méconnu et perçu comme un espace strictement fonctionnel.

Les études et travaux engagés depuis 2010 pour valoriser ce site ont toujours cherché à ouvrir le cimetière sur la ville. L'arrivée de deux tramways (T5 et T8) et les requalifications d'espaces publics qu'ils entraînaient ont été l'occasion de créer de nouvelles entrées piétonnes et de limiter la dépendance du site à l'égard de la voiture.

La première entrée, créée au nord-est en 2012, est accessible depuis l'ex-RN1 (station Joncherolles du T5) **01**. Sa réalisation s'est faite en même temps que la reprise des plantations des divisions les plus proches et que la création d'un escalier reliant le parvis aux grandes allées intérieures. **02**

La seconde entrée, aménagée en 2016 à l'emplacement d'une ancienne entrée de service, rue Marcel Sembat, est proche du T8 (station Jean Vilar) **03**. Elle a nécessité d'importants travaux de réaménagement des bassins d'eaux pluviales **04**. Liée à la réouverture et à la requalification d'un ancien accès situé au nord du site, elle permet de retrouver une traversée piétonne reliant les habitations, au nord, et des centralités importantes, au sud.



**Ces aménagements concourent à mieux accueillir les familles et à faire du cimetière un lieu de promenade, de traversée, ouvert sur la ville et aux mobilités douces (marche, vélo).** L'étude complète de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, va également dans ce sens. Avec plusieurs cérémonies par jour et plus de 3 500 visiteurs par an, le cimetière est un espace public très fréquenté et générateur de déplacements. Un travail important sur la signalétique contribue également à mieux accompagner les visiteurs.

L'intégration du cimetière dans son territoire passe aussi par l'amélioration de ses limites. Le traitement des clôtures et leurs plantations visent à mieux gérer la coexistence des usages et les continuités paysagères. Si le site se protège des secteurs d'activité, il s'ouvre en revanche sur les jardins ouvriers, les espaces publics de qualité...

Le réaménagement d'emprises intérieures peu qualifiées (aires de service notamment) a permis de créer de nouvelles réserves foncières (4 000 m<sup>2</sup>) qui contribuent à la diversité paysagère du site et à sa double vocation de cimetière et de parc inscrit dans la trame verte du territoire.



01



02



03

02

## Une gestion écologique du site

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le SICJ s'est engagé dans une démarche environnementale ambitieuse avec la mise en place d'une gestion écologique du cimetière. Celle-ci consiste à protéger l'environnement en réduisant l'empreinte écologique, en développant la biodiversité et en économisant les ressources.

Ainsi, plus aucun pesticide n'est utilisé sur le site. **01**

Des travaux ont été engagés pour une meilleure gestion des eaux de pluie.

La démarche écologique du cimetière s'affirme également par une gestion différenciée des espaces engazonnés. La pratique de la fauche des prairies est réalisée dans le respect des saisons, des floraisons et des nidifications.

Un choix attentif de végétaux locaux dans les nouvelles plantations favorise la présence d'oiseaux, d'insectes et notamment des abeilles qui participent à leur tour à la richesse écologique du lieu **02**. La première récolte de miel a été effectuée à l'été 2014. **03**





VOIR PLAN

K16

04

Le cimetière a également revu la gestion de ses déchets. L'aire technique a été rénovée afin d'organiser une collecte de déchets triés.

L'ancienne décharge a pu être résorbée. Les terres ont été triées sur site et les déchets ont été évacués. La terre ainsi nettoyée a été utilisée pour combler en partie les bassins d'orage et réaliser un nouvel espace d'accueil de qualité. **04**

### À SAVOIR

#### **Le cimetière, un espace vert dans la ville**

Par-delà son rôle premier, le cimetière peut être pour les habitants un espace vert à part entière, lieu de promenade ou de passage à travers la ville.

La gestion écologique permet de renforcer la présence de la nature en ville et le maillage vert urbain. Elle participe à la trame verte urbaine en jouant un rôle de corridor écologique mais également de refuge pour de nombreuses espèces.

Tout comme les parcs urbains, les cimetières peuvent être de véritables îlots de nature dans la ville. Par exemple, en période de canicule, les cimetières demeurent les principaux lieux de fraîcheur.

# Plan d'ensemble : parcours patrimoine



Afin de découvrir le cimetière des Joncherolles, un parcours en différentes étapes vous est proposé.

Vous y découvrirez l'histoire, le traitement architectural et paysager du site ainsi que la valorisation des œuvres d'art présentes. Ce circuit vous permettra d'appréhender la singularité de ce lieu d'exception.

Directrice de la publication : Carinne JUSTE

Rédaction : Frédéric Bertrand (APUR) et service communication du SICJ

Remerciement à la famille Auzelle pour son aide et sa contribution.

Crédit photos :

Centre Pompidou - MnamCci - Bibliothèque Kandinsky / Cardot Véra / Joly Pierre,  
SIAF - Cité de l'architecture et du patrimoine / Archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle / fonds Auzelle,  
Philippe GUIGNARD, Atelier AKIKO, Didier Fournet.

Réalisation : [www.tempsreel.info](http://www.tempsreel.info) – Impression : LA CENTRALE – Janvier 2017

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z AA BB

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
22  
23



Retrouvez sur ce plan d'ensemble les lieux de prise de vue des photos qui se trouvent dans cette plaquette.

T 8  
ARRÊT JEAN VILAR  
À 800 MÈTRES  
5 MINUTES



**Syndicat intercommunal  
du cimetière des Joncherolles**

95, rue Marcel-Sembat  
93430 Villetaneuse

Tél. : 01 49 71 20 90

Fax. : 01 42 35 92 83

**[www.cimetierejoncherolles.fr](http://www.cimetierejoncherolles.fr)**

